



## Prevoyance problèmes remboursement

Par **anonyme1966**, le **21/08/2013** à **15:25**

Bonjour,

En CDI dans une PME depuis plus de six ans, convention collective 3044, je n'arrive pas à me faire payer la part de prévoyance pour mes arrêts maladie liés à une A.L.D.

Cela dure et m'a mis dans une situation financière compliquée. J'ai d'ailleurs adressé réclamation orale puis écrite à mon employeur sans succès idem pour la prévoyance AG2R qui m'a renvoyé à mon employeur ainsi que l'inspection qui me renvoie à AG2R je n'en sors pas.

Alors je me suis retourné vers mon syndicat qui suit les échanges de courriers avec mon employeur parce qu'il y a aussi eu des retards de paiement pour des primes non versées des retenues sur salaires que je m'explique pas (je suis le comptable de la société mais les salaires sont faits par un cabinet comptable). Suite à cela nous allons je l'espère le coller au prudhommes pour le faire appliquer la convention collective et le reste...

S'il est vrai que j'ai eu de nombreuses périodes d'inactivité qui ont commencé en janvier 2011 avec hospitalisation puis mi temps thérapeutique pour finir par des arrêts complets de septembre 2011 à mai 2012. Cela a jeter un froid. Dès lors les relations avec mon employeur se sont dégradées et par malchance je retombe gravement malade pour une autre affection A.L.D. qui m'a conduit à une interruption définitive (Invalidité 2° catégorie).

En ce moment je suis en attente de la notification CPAM je ne sais plus trop quoi faire. Abrutis par les traitements que je prends, j'emmerge quelque fois et là je me demande que faire pour que mon employeur me paie le complément et que du coup j'ai le souci financier qui me préoccupe moins les idées.

J'ai fureté sur internet et je me suis aperçu que le taux d'appel sur mes fiches paye était

beaucoup plus important que le taux conventionnel cela veut surement dire que notre société a souscrit un contrat plus avantageux pour ses salariés.

Si quelqu'un sait comment je puis m'y prendre pour que mon employeur régularise au plus vite mes salaire je suis preneur

Comme je l'ai dit un peu plus ma situation financière ne me permet pas d'assumer les frais d'un avocat.

Merci d'avance pour vos réponses

"Il vaut mieux renoncer que tenir un bol plein" dixit Lao Tseu mais je veux avoir la force

Cordialement